

Puis-je rappeler à la Chambre que la plupart des citoyens âgés forment actuellement un groupe de gens très heureux. D'après une enquête récente, ce à quoi ils tiennent le plus est leur logement. Certains prétendent que c'est parce qu'ils passent plus de temps à l'intérieur. Je crois que c'est pour une raison beaucoup plus importante que celle-là. Le rêve du soldat dans les tranchées dont j'ai parlé tantôt était de toucher un revenu suffisant pour s'acheter une maison convenable et y loger sa famille. C'était le rêve de tous les Canadiens jusqu'à ces dernières années, alors que notre population est devenue mobile. Le gouvernement actuel est demeuré oisif, laissant le coût de la vie monter si rapidement que la majorité des jeunes Canadiens ont renoncé à ce rêve. Toutefois, nous n'avons pas oublié ce rêve durant la majeure partie de notre vie active.

Ceux qui possèdent maintenant leur propre maison ou qui vivent dans des logements confortables, ne croient pas à des solutions miracles à nos maux économiques. Ils savent d'après leur expérience qu'un gouvernement ne peut offrir aucune solution magique pour remédier à une dépression. Les gens se rendent compte aussi qu'il y a plus de citoyens âgés par habitant au Canada à l'heure actuelle. L'explosion démographique nous donne une génération de vieux. Ils sont conscients du pouvoir du nombre.

Le gouvernement doit admettre qu'il n'a pas réussi à ramener l'inflation à 6 et 5 p. 100 comme il l'avait proposé, en partie à cause du coût des aliments importés qui constituent la majeure partie de nos achats de denrées alimentaires. Nous ne pouvons rien y faire. C'est dû en partie aussi au fait que les personnes âgées elles-mêmes ont déjà accepté des hausses de salaires de plus de 6 ou 5 p. 100. Elles sont tout à fait disposées à payer leur part pour que le pays qu'elles ont bâti continue à progresser. Elles ont accepté ces hausses salariales quand elles travaillaient et elles ne s'attendent pas à moins aujourd'hui. Malheureusement, on les force maintenant à accepter une indexation au coût de la vie qui, dans certains cas, est inférieure à celle qu'on impose aux employés du gouvernement fédéral.

Je voudrais revenir à mon allusion aux courses chez l'épicier, où nous devons tous aller au moins une fois par semaine. Notre mode de vie a changé parce que nous importons maintenant beaucoup plus d'aliments qu'il y a dix ans. C'est devenu un élément essentiel du régime alimentaire des personnes âgées. Elles sont pénalisées parce que notre dollar vaut moins que le dollar américain et qu'elles doivent payer plus cher pour les produits pétroliers ainsi que pour l'importation, la manutention et le transport.

N'oublions pas non plus ce que le député de Bruce-Grey (M. Corbin) a dit hier au sujet de beaucoup de personnes âgées: c'est un fait que depuis dix ans, le nombre des Canadiens âgés de moins de 20 ans a diminué de 700,000, tandis que le nombre des Canadiens âgés de plus de 60 ans a augmenté de 800,000. Il y a donc une évolution très nette de la population canadienne. C'est un facteur important dont il faudra tenir compte dans notre attitude face à nos problèmes sociaux à l'avenir.

L'un de nos problèmes sociaux les plus graves est la persistance de la pauvreté. A l'heure actuelle, au moins 15.5 p. 100 de notre population peut être qualifiée de pauvre, en se fondant sur certains niveaux de revenu constituant le seuil de la pauvreté. Pourquoi forcer les personnes âgées à accepter une si faible indexation au coût de la vie? Elles pourraient fort bien

se résigner et dire que c'est un caprice d'un gouvernement qui perdra le pouvoir tôt ou tard. Elles ont vu d'autres gouvernements au cours de leur vie. Cependant, elles peuvent difficilement oublier les injustices du gouvernement: selon ses prévisions, il économisera environ 100 millions de dollars en désindexant les prestations de la sécurité de la vieillesse, et, pourtant, son déficit est 230 fois plus élevé. Il va dépenser ces 100 millions tellement vite qu'il ne les verra même pas.

Des gens de Lindsay, Keswick, Haliburton et d'ailleurs dans ma vaste circonscription m'ont écrit à maintes reprises au sujet de la conversion au système métrique. Je défie le ministre chargé du programme de conversion de me prouver que le gouvernement n'économiserait pas plus en abandonnant ce programme qu'en imposant le bill C-131, et que les conséquences seraient moins néfastes. Je pense que l'imposition du système métrique est une des façons les plus faciles de jeter le consommateur dans la perplexité.

● (1700)

La conversion au système métrique, je le répète, est source de complications sans fin, non seulement dans les stations-service, mais aussi dans le commerce de l'alimentation. En forçant les commerçants à adopter le système métrique le 1^{er} janvier, en les forçant à acheter de nouvelles balances, sans compter d'autres mesures qui suivront, on va certainement faire monter le prix du panier à provisions. En dépit de ce que certains voudraient nous faire croire, cette opération coûte très cher au Canada. On m'a dit que la métrisation nous avait déjà coûté plus de un milliard de dollars, et qu'avons-nous à y gagner? Notre premier ministre (M. Trudeau), pendant sa dernière campagne électorale, nous a promis qu'il terrasserait l'inflation. Félicitations, monsieur le premier ministre.

M. Whelan: Elle a baissé de moitié.

M. Scott (Victoria-Haliburton): Elle baisse, je vous le concède. Mais cela prend du temps. Le premier ministre se vante d'avoir combattu l'inflation et de l'avoir envoyée au tapis, sous le seuil de dix pour cent. Mais c'est notre économie qui est le tapis, et elle est maintenant réduite en charpie.

Avec ce bill, le gouvernement réserve le même sort aux Canadiens âgés, ceux qui ont bâti le Canada; il les expédie au tapis pour le compte. Je prie pour que le gouvernement s'aperçoive de son erreur avant que la Chambre ne reprenne ses travaux en janvier. Sinon, le premier ministre entrera dans l'histoire avec le surnom de «Pierre le Terrible», le premier ministre qui a oublié ce qu'il devait à ses ancêtres et qui a ruiné l'œuvre de ses aïeux.

M. John Gamble (York-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux, en ce dernier jour de séance avant l'ajournement de Noël, de pouvoir participer au débat sur le bill C-131. Je voudrais faire quelques remarques pour réfuter certaines observations qui ont déjà été faites et signaler les erreurs que cette mesure comporte, à mon avis. Je dis cela sans oublier que j'étais parmi les premiers députés de notre parti à approuver ce que l'on a appelé la «formule des 6 et 5 p. 100». Je ne pense pas qu'il faille en déduire automatiquement, parce qu'une mesure présentée à la Chambre est valable et qu'elle renferme une formule donnée, qu'il suffit de claquer les doigts pour réinsérer la même formule dans une autre mesure législative, en croyant que les députés l'approuveront par «réflexe», si l'on peut dire.